

# ARAL

*Amicale des Retraités et préretraités de l'A.P.A.V.E Lyonnaise*  
177 Route de Sain Bel - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

## **Bulletin n° 23 – Juin 2014**

### **Sommaire**

- 1 – ARAL et vous**
- 2 – Séjour en Croatie**
- 3 – Sortie à Yvoire**
- 4 – Visite du Vieux-Lyon**
- 5 – Séjour 2015 en Corse**
- 6 – Conclusions**
- 7 – Quelques infos**

**Budget pour une voiture**  
**Norme SEPA**  
**Nouveaux taux de TVA**  
**Facture EDF**  
**Carte d'identité**  
**Médicament : vignette**  
**Expressions québécoises**  
**Chiffre 12 ?**  
**Préserver la vie !**  
**Mesdames et les pommes de terre !**

### **1 – ARAL ET VOUS**

Redonner le sourire pour sourire à la vie. Parfois, de simples mots peuvent redonner confiance.

Aujourd'hui, nous parlons de globalisation, mondialisation qui se caractérise par la soif du pouvoir, la recherche de toujours plus de profits financiers, la jouissance des biens matériels au détriment des hommes et de la nature.

Si on analyse notre alimentation, jusqu'à présent, nous avons favorisé les gros producteurs exportateurs, sans permettre aux petits agriculteurs de fournir les marchés près de chez eux.

Qu'allons-nous découvrir si on se met à décortiquer la composition des plats prêts à consommer des temps modernes ? Mais aussi il faudra se munir de loupes extra fortes pour déchiffrer les étiquettes et prendre une demi-journée pour faire les courses. Seul avantage, nous allons améliorer considérablement nos connaissances en géographie car un aliment peut avoir fait le tour du monde avant de se retrouver dans notre assiette.

Mais restons toujours positifs, cette vision va peut-être nous permettre de réinvestir nos modes de vies.

Le souhait de l'ARAL n'est pas de transformer le monde, mais d'apporter plus de solidarité et respect, et surtout loin des rancœurs. C'est vrai que la vie n'est pas toujours comme on aimerait qu'elle soit.

Nos sorties et voyages ont un rôle important pour nous permettre de nous retrouver pour parler du passé, du présent et de l'avenir. Mais parfois, nous sommes en phase de « découragement » suite au manque de participants aux différentes sorties ou activités. Pour preuve, nous étions 14 adhérents à la sortie au Lac Léman et à Yvoire. Que faire ? Pourtant, les membres du CA s'investissent autant qu'il est possible de faire dans la limite de leurs moyens, et disponibilité, et sans oublier le point financier pour l'ARAL.

Notre rôle de bénévoles est de répondre à vos souhaits et de vous apporter un petit « plus » dans votre vie, mais surtout pas « de nous faire plaisir ». Et pour répondre à vos attentes, nous avons besoin de votre collaboration, de votre participation et de vos idées. Alors attendons vos suggestions !!

### **2 – SEJOUR 2014 EN CROATIE**

Nous étions 50 personnes pour visiter la Croatie. Ce pays méconnu, possède des paysages fantastiques, avec son littoral de la mer Adriatique, appelé également « la petite Corse ».

De plus, le beau temps nous a accompagnés pendant toute la durée du séjour, ce qui nous a permis de mieux apprécier les sites visités. Un compte rendu a été rédigé, pour ceux qui le souhaitent et sur demande, nous pouvons vous en transmettre un exemplaire.

### **3 – SORTIE A YVOIRE ET LE LAC LEMAN**

Comme déjà précisé au précédent paragraphe, 14 adhérents étaient présents à la sortie. Pour éviter d'annuler cette sortie, nous avons sollicité des invités (9 personnes) et une autre association, l'Eau Vive (22 adhérents étaient inscrits). Cette association a déjà fait plusieurs sorties avec l'ARAL.

Résultat, nous étions 45 personnes à découvrir Yvoire, ce site exceptionnel de plus de 700 ans, qui est un des plus beaux villages de la Haute-Savoie.

Nous avons débuté par la découverte du Jardin des Cinq Sens : le jardin du toucher, celui de l'odorat, de l'ouïe, de la vue et du goût. Nous avons pris notre repas dans un restaurant situé dans la rue centrale, avec vue sur le lac et le château, et avons dégusté des plats savoureux. La visite s'est poursuivie par une croisière en bateau solaire. Sa vitesse de 7 nœuds (14 km/h) nous a permis d'apprécier des vues imprenables sur le bourg médiéval, les chaînes de montagnes, la mythique « Dent d'Oche » aux « Crêtes des Voirons », ainsi que le magnifique domaine de « Rovorée-la-Châtaignière ». Nous avons ensuite terminé par la visite à pieds du village d'Yvoire, situé en Haute Savoie, qui est classé parmi les plus beaux villages de France. C'est l'une des destinations touristiques les plus prisées du Chablais français, avec 1 million de visiteurs par an, sans oublier son église et son château.

Un compte rendu a été rédigé et reste à la disposition de ceux qui souhaitent en recevoir un exemplaire ou la possibilité de consulter sur notre site internet.

### **4 – PROCHAINE VISITE DU VIEUX-LYON**

Nous vous rappelons qu'une visite du vieux-Lyon est également prévue en octobre. Nous vous transmettrons ultérieurement le détail de cette sortie. Il est évident que si, par manque de participants, cette sortie sera annulée.

### **5 – PROCHAIN SEJOUR 2015 EN CORSE**

Comme évoqué lors de notre dernière Assemblée Générale, le séjour 2015 est programmé en Corse, et se déroulera en avril 2015. La date exacte n'a pas encore été définie à ce jour, nous devons prendre en compte les vacances scolaires pour éviter les surcoûts correspondants.

Le détail de ce séjour vous sera adressé en septembre, et nous ne manquerons pas de vous communiquer le circuit et les modalités de règlement (possibilité de régler en 4 fois). A savoir que le coût de ce séjour est de 840 € pour les invités, et 740 € pour les adhérents, en tenant compte de la participation exceptionnelle de l'ARAL de 100 €.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à ce séjour (dans la limite de 30 adhérents en raison de la participation financière de l'ARAL).

### **6 – CONCLUSIONS**

Bonnes vacances à tous, en famille ou entre amis, en voyage ou pas, mais surtout profitez-en pour vous ressourcer, avec des activités de plein air, surtout après la période longue et maussade de cet hiver qui s'est trop longtemps prolongée. Que l'été puisse vous apporter beaucoup de bonheur et de joie, loin de la solitude et des tracas quotidiens.

Bonne lecture à tous.

*Les membres du Conseil d'Administration*

## **7 – QUELQUES INFOS -**

### **BUDGET POUR UNE VOITURE**

Pas moins de 6 049 € pour une Renault Clio 1.2 litre essence et de 7 991 € pour une Peugeot 308 1.6 litre HDI Diesel ! Le budget annuel moyen de l'automobiliste, calculé par l'Automobile Club association (ACA) a augmenté respectivement de 1.2 % et de 4.4 % pour ce type de voitures en 2012. Il prend en compte l'ensemble des postes : amortissement sur quatre ans, frais financiers liés au crédit, assurance, carburant, entretien, garage, péages et taxes. En 2012, tous ces postes ont augmenté bien au-delà de l'inflation : + 4.4 à 4.5 % pour le carburant, + 3.7 % pour la main-d'œuvre en entretien et réparation, + 3 % pour l'assurance, + 2.5 % pour les péages, etc ... Quant aux taxes, elles représentent plus de 1 500 € pour la Clio et près de 2 000 € pour la 308.

Dans tous les cas, mieux vaut habiter certaines régions si l'on veut éviter de faire flamber son budget. En Lorraine ou en Picardie, par exemple, où le budget pour une Clio 1.2 litre essence est d'à peine 5 600 €. A l'opposé, il dépasse les 5 800 € en Alsace, en Aquitaine ou dans le Nord-Pas-de-Calais, et les 6 000 € en Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes ou Provence-Côte d'Azur.

*Source : dossier familial n° 463 Août 2013*

-----

### **Norme SEPA : espace unique de paiement en euro**

Nouvelle étape dans la monnaie unique, douze ans après la mise en circulation de l'euro, le SEPA permettra d'harmoniser les virements et prélèvements au sein de l'espace économique européen (Union européenne, Islande, Liechtenstein, Norvège), Monaco et la Suisse.

Cette simplification permettra d'exécuter un virement d'un pays à un autre en 1 jour ouvrable.

Avec ce changement, les numéros des comptes ne sont plus régis par des codes RIB mais BIC/BAN et les coordonnées bancaires passent de 8 à 25 chiffres. Ces nouvelles coordonnées bancaires qui se trouvent sur le RIB ne devraient aucunement perturber les particuliers.

*Source : service-public.fr et France info.*

-----

### **Quelques modifications des taux de TVA en 2014**

Suite aux informations dans le bulletin de mars 2014, nous voulons apporter quelques modifications complémentaires. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les taux de TVA (taxe sur la valeur ajoutée) sont modifiés, par la loi des finances rectificative pour 2013 (JO du 30 décembre 2013) :

- Le taux normal, qui s'applique à la majorité des biens et des prestations de service, passe de 19.6 % à 20 %.
- Le taux intermédiaire, qui concerne notamment la restauration, la vente de produits alimentaires préparés, les transports, les travaux de rénovation dans les logements anciens, est relevé de 7 % à 10 %.
- Le taux réduit, applicable aux produits considérés comme de première nécessité (produits alimentaires, boissons sans alcool, cantine scolaire et énergie) et spectacle vivant (théâtre, concert, cirque) reste fixé à 5.5 %. Il s'applique également aux travaux d'amélioration de performance énergétique des logements de plus de 2 ans.

*Source : Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)*

-----

## **Facture EDF : remboursable ou non, la CSPE ?**

La ligne CSPE (contribution au service public de l'électricité) qui figure sur nos factures EDF devrait être remboursée aux consommateurs qui en font la demande. Alimentée par des avocats, cette information est largement relayée par de nombreux médias et réseaux sociaux depuis quelque temps. Mais ce n'est actuellement qu'une rumeur infondée.

Rappelons que la CSPE est une taxe mise en place en 2003 et collectée auprès des consommateurs d'électricité, aussi bien les ménages que les entreprises. Elle rétribue EDF pour les charges de service public que la loi lui impose de remplir : soutien à la cogénération, aux énergies renouvelables via les tarifs de rachat, péréquation tarifaire dans les îles, là où le tarif unique EDF ne permet pas de couvrir les surcoûts des moyens de production qui y sont nécessaires, dispositifs sociaux appliqués aux clients en situation de précarité et budget du Médiateur national de l'énergie.

Des associations anti-éoliennes ont saisi le Conseil d'État en 2008 pour faire annuler l'arrêté qui fixait le tarif d'achat de l'électricité produite par les éoliennes, considérant qu'il s'agissait d'une aide de l'État en faveur de l'éolien incompatible avec le droit européen.

La Cour de justice de l'Union européenne, saisie par le Conseil d'État, a récemment confirmé que cette obligation d'achat constitue un « avantage accordé au moyen de ressources d'État », autrement dit une aide d'État. Cette décision n'a cependant pas valeur de jugement en France. Seule la décision du Conseil d'État fera autorité. Or la haute juridiction n'a pas encore rendu sa décision. Elle peut, en théorie, prononcer le remboursement rétroactif de la CSPE c'est néanmoins très improbable.

Quoiqu'il en soit, en l'état, le texte qui fonde à réclamer la CSPE est toujours en vigueur, il n'est nullement remis en cause à l'heure actuelle. Il n'existe donc aucune possibilité de remboursement à ce jour, la CSPE reste entièrement due par les consommateurs.

*Source : Que Choisir*

-----

## **Carte d'identité validité prolongée, mais surtout dans les textes**

Comme déjà annoncé, la validité des cartes d'identité a été prolongée de 5 ans le 1er janvier 2014, passant de 10 à 15 ans. Cette extension s'applique aussi aux cartes mises en circulation avant cette date.

Mais la date limite de validité inscrite sur ces dernières n'est évidemment pas modifiée, ce qui ne va pas sans causer des difficultés pour les détenteurs de ces cartes amenés à voyager vers des pays où ce document est suffisant pour justifier de son identité.

Tout se passe en effet comme si cette nouvelle réglementation n'avait pas fait l'objet d'une information suffisante auprès des personnels en charge de la vérification des identités aux passages des frontières ou des aéroports, d'où les couacs en série recensés par le Centre européen de la consommation.

Devant une situation ubuesque qui risque de perdurer, les voyageurs transfrontaliers seraient bien avisés de se munir de leur passeport en cours de validité (s'ils en disposent). A défaut, il ne restera à ceux qui veulent se garantir à 100 % contre ces déboires, qu'à anticiper le renouvellement de leur carte d'identité

*Source : Que Choisir*

-----

## **Médicament : la vignette laisse la place au « ticket vitale »**

Maintes fois annoncée, la suppression de la vignette aura bien lieu le 1er juillet 2014. À cette date, ni le prix ni le taux de prise en charge ne figureront plus sur les boîtes de médicament.

Pour connaître les prix, le pharmacien devra scanner un code de traçabilité qui sera désormais porté sur les emballages, ou taper manuellement un identifiant du médicament sur son ordinateur.

En présence d'une prescription, le pharmacien remettra au patient un "ticket Vitale", imprimé par la pharmacie au verso de l'ordonnance au moment de la dispensation.

Le client sans ordonnance pourra s'informer du prix de son médicament par le biais de l'étiquetage, sur le catalogue papier ou électronique de l'officine ou par accès au site Internet gouvernemental d'information sur les médicaments, directement dans la pharmacie.

Source : Le Particulier

-----

## **Des expressions québécoises les plus usitées !!**

### ***: Comment dit-on ....Dialecte français - petit lexique***

Au Québec, le français constitue la langue maternelle de plus de 80 % des habitants et prime sur la langue anglaise dans la province depuis l'adoption de la loi 101 en 1977.

Cependant, une partie des expressions québécoises provient de mots adoptés de langues autochtones, principalement du vieux français et de ses dérivés ou encore d'anglicismes conjugués et transposés à la langue de tous les jours – autrement appelée le « joulal » .

- Tuque : bonnet
- Chialer : se plaindre, rouspéter
- Bienvenue : il n'y a pas de quoi, à votre service
- Carte soleil : carte d'assurance maladie
- E cœurant : extraordinaire, incroyable
- Char : voiture
- Magasinage : shopping
- En vente : en solde
- Tantôt : tout à l'heure
- Piasse, sou : dollar, cent.
- Etc ....

-----

## **A quoi correspond au chiffre 12 ?**

C'est le nombre d'heures que les français ont passé sur internet chaque semaine à leur domicile en 2013.

14 heures pour les hommes, 11 heures pour les femmes.

Les plus « accros » sont les 18-24 ans, avec 24 heures par semaine

(Sources : Arcep et Crédoc dec. 2013)

=====

## **Préserver ce que nous avons de plus précieux : « LA VIE »**

Les accidents domestiques sont devenus un objet d'études depuis une dizaine d'années. Avant, lorsqu'un enfant se noyait dans une piscine privée ou qu'une personne âgée se fracturait le col du fémur en glissant sur un tapis, on disait que c'était la faute à pas de chance. En fait, quand on regarde de plus près, un établissant l'enchaînement des circonstances, on se rend compte que bon nombre d'accidents auraient pu être évités. L'approche scientifique du problème permet déjà de poser un diagnostic statistique. Les accidents de la vie courante, cela représente bien sûr 15 000 morts chaque année. Mais aussi près de huit millions de personnes touchées, dont trois millions qui auront recours aux services d'urgence, et 300 000 qui seront hospitalisées dans la foulée.

On sait aussi qu'à la maison, la pièce la plus dangereuse pour les tous petits est la cuisine. Une surveillance de tous les instants y est indispensable : l'accident domestique n'est, en effet, pas seulement un problème d'enfant turbulent, mais également celui d'un adulte dont la vigilance aura failli. En ce qui concerne les personnes âgées, on constate une hausse continue du nombre d'accidents. Il y a bien sûr un phénomène statistique : les anciens sont de plus en plus nombreux. Mais il n'en reste pas moins qu'il faut inverser cette tendance. L'escabeau ancien et branlant, le fil électrique qui traîne par terre ou encore le tapis qui glisse comme une luge, sont des pièges redoutables. Globalement, notre société a pris conscience de l'utilité de la prévention pour préserver ce que nous avons de plus précieux : la vie. Mais si nous avons progressé dans le domaine des accidents du travail ou de la route, on peut faire bien mieux en ce qui concerne les accidents domestiques.

*Source : MAIF février 2014*

-----

## **Mesdames, vous n'êtes pas des pommes de terre, et cependant ...**

Que vous soyez en robe de chambre ou en chemise,  
 Sans pelure ou drapées de mousseline,  
 Vous restez toujours Duchesses ou Dauphines !  
 Parfois atteintes de vapeur, mais rarement soufflées,  
 Vous gardez la ligne allumette et la taille noisette !  
 Vous êtes délicieuses à croquer, tant que vous n'avez pas germé !  
 Vous êtes délicieuses à savourer, surtout dorées,  
 Mais meilleures encore quand vous êtes sautées !  
 Quand de vos maris, j'épluche la conduite,  
 Je découvre qu'avec vous, ils ont la frite.  
 Ils sortent sans pelure, même s'ils pèlent de froid.  
 Pour eux, même si vous n'êtes plus des primeurs,  
 Vous demeurez d'éternelles nouvelles !  
 Pour vous, ils se laissent arracher les yeux,  
 Friper la peau et meurtrir la chair.  
 Car comme les pommes de terre,  
 Ils ont des yeux, une peau et une chair !  
 Sans vous, ils sont dans la purée,  
 Sans vous, ils en ont gros sur la patate,  
 Alors que de la société, vous êtes le gratin !